



Focus sur

Le service du **Puy-de-Dôme** de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes

En bref

Le service départemental du Puy-de-Dôme se compose de 9 salariés oeuvrant sur un territoire représentant 11,4% de la superficie régionale et 8% de sa population.

Zoom sur l'équipe

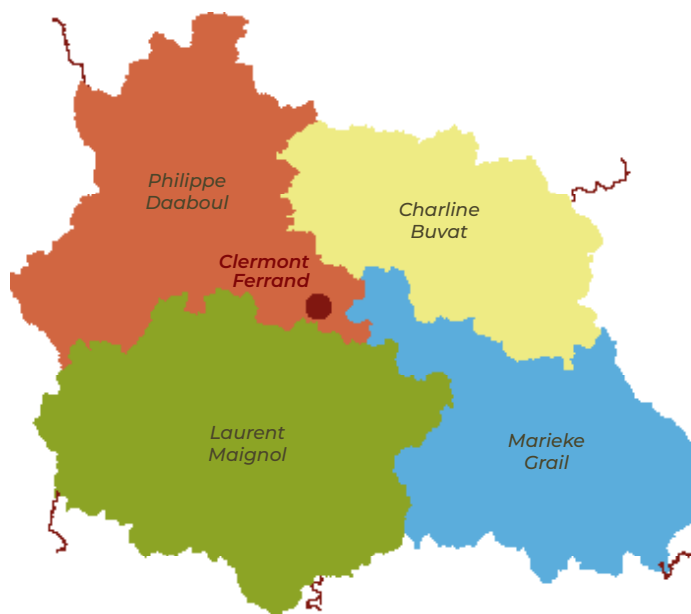
Directrice Départementale :
Anne-Karine Quemener

Pôle administratif

Assistante départementale : Marine Veyssière
Assistante opérationnelle : Louison Delpeuch
Assistante opérationnelle : Elise Monloup

Pôle opérationnel

Conseillère foncier : Charline Buvat
Conseiller foncier : Philippe Daaboul
Conseillère foncier : Marieke Grail
Conseiller foncier : Laurent Maignol
Conseillère Propriétés Rurales : Valérie Chanéac



Le Comité Technique Départemental

Le CTD est l'instance qui donne un avis sur l'ensemble des opérations foncières que la Safer réalise (achat, vente, location, ...).

Il examine toutes les candidatures et propose d'attribuer le foncier à celle qui lui paraît la plus pertinente pour le territoire. Cet avis est ensuite soumis à l'accord des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et des Finances. Il est composé de représentants des territoires ruraux (professionnels, collectivités, associations, ...).

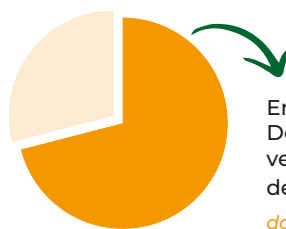
Il est présidé par un membre du Conseil d'administration de la Safer. **Dans le Puy de Dôme, il s'agit de Didier Imbert, agriculteur retraité sur la commune de Clerlande**

Mini lexique

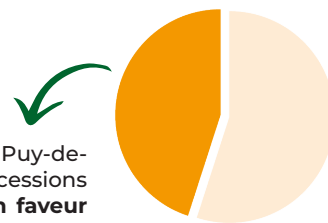
DIA : La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, afin que ce titulaire puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.

Un point sur les chiffres 2023

- 6 576 DIA reçues
55 201 sur toute la région AuRA
- 118 rétrocessions effectuées
1 698 sur toute la région AuRA



En 2023, dans le Puy-de-Dôme, **71%** de la surface vendue par la Safer étaient destinées **pour l'agriculture**
dont 7,7% en Agriculture Biologique (AB)



En 2023, dans le Puy-de-Dôme, **45%** des rétrocessions effectuées étaient **en faveur de l'installation**

dont 60% hors cadre familial